

## Information presse

---

# Vivium porte le taux d'intérêt des contrats d'assurance de groupe à 1,75%.

*Bruxelles, 03/10/2023 – Vivium, marque du Groupe P&V, augmente le taux d'intérêt de ses contrats actuels d'assurance de groupe à 1,75%. À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023, Vivium renforce ainsi son offre en deuxième pilier de pension (branche 21). Vivium répond à la hausse des taux d'intérêt tout en aidant les employeurs à relever les défis dans le cadre de leurs contrats actuels d'assurance de groupe.*

La hausse des taux, tant à court qu'à long terme, a un impact sur les marchés financiers. Vivium entend répondre à cette nouvelle dynamique de marché en offrant une solution adaptée aux défis des employeurs dans le cadre de leurs engagements de pension. Vivium s'engage fortement en deuxième pilier de pension, et augmente son taux d'intérêt sur les contrats actuels d'assurance de groupe de la branche 21, à 1,75 %. Pour les nouveaux contrats, le taux d'intérêt majoré est déjà d'application depuis le 15 juillet 2023.

Cette augmentation porte le taux d'intérêt au niveau du rendement minimum garanti par la loi pour les pensions complémentaires des salariés. À cela peut s'ajouter un rendement annuel supplémentaire par l'octroi d'une participation aux bénéfices. L'augmentation du taux d'intérêt à 1,75 % s'applique aux contrats avec garantie sur les réserves.

Patrick Van Geystelen, Directeur Employee Benefits du Groupe P&V : « Vivium s'engage fermement en faveur d'un deuxième pilier de pension durable. Vivium augmente le taux d'intérêt de ses contrats d'assurance de groupe à 1,75%. Avec cette hausse, nous démontrons que nous sommes un partenaire solide, offrant des rendements intéressants sur les produits du deuxième pilier destinés aux salariés. Avec ce nouveau taux d'intérêt, nous espérons qu'il sera encore plus attrayant pour les entreprises d'offrir à leur personnel cette forme de protection des revenus à long terme. »

---

### Contact

Julien Hayen  
Relations presse Groupe P&V  
02/250.94.97  
[julien.hayen@pvgroup.be](mailto:julien.hayen@pvgroup.be)

---

### À propos du Groupe P&V

Le **Groupe P&V** est un groupe coopératif d'assurances belge, qui propose des solutions d'assurances aux particuliers, aux indépendants, aux entreprises et aux institutions. Le **Groupe P&V** distribue ses produits et services par l'intermédiaire de courtiers d'assurance indépendants sous la marque **Vivium** et par le biais d'un réseau d'agents exclusifs sous la marque **P&V**. Les solutions en matière de protection juridique sont développées sous le label de qualité indépendant **Arces** et sont proposées par l'intermédiaire de ces courtiers et agents.